

**Discours de M. Lionel BEFFRE,
Haut-Commissaire de la République en Polynésie française
Cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail
26 août 2015**

Monsieur le Secrétaire général,

Madame la directrice de cabinet,

Messieurs les administrateurs,

Mesdames, messieurs les directeurs et chefs de bureaux,

Mesdames, messieurs les récipiendaires,

Chers collègues,

Nous sommes réunis, aujourd'hui, à l'occasion d'une cérémonie particulière, la première pour le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française, celle de la médaille d'honneur du travail.

Cette médaille d'honneur du travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués et la qualité exceptionnelle des compétences développées dans l'exercice de vos professions ou encore, les efforts que vous avez accomplis pour acquérir une meilleure qualification.

Je veux dire aux dix-neuf récipiendaires honorés ce midi, que je suis très heureux d'avoir l'occasion, de rendre hommage au parcours qu'ils ont su construire au fil des années.

Cette cérémonie est différente des distinctions que je suis amené à remettre habituellement, d'abord parce qu'elle vous concerne mais aussi parce qu'elle inscrit notre action collective dans la durée.

Cette médaille traduit votre implication dans la vie de notre administration depuis plus de 15 ans (échelon Argent), 22 ans et demi (échelon Vermeil), 26 ans et trois mois (échelon Or), et 30 ans (échelon Grand Or)¹.

Elle témoigne de votre attachement au Haut-Commissariat et de votre fidélité aux principes qui nous gouvernent. Elle est le signe de votre profond respect de la neutralité de l'Etat et de votre engagement à servir l'intérêt général.

Mais cette cérémonie nous permet aussi de nous retrouver, dans un cadre convivial, pour nous rappeler que le service de l'Etat reste, précisément et avant tout, un engagement au service de nos compatriotes.

A cet égard, en Polynésie française comme ailleurs sur le reste du territoire national, le service de l'Etat est un défi particulièrement exigeant, mais ô combien enthousiasmant !

A vos côtés, j'ai pu observer combien chacune et chacun de vous au sein du Haut-Commissariat conserve, chevillé au cœur, ce sens du service public.

Dans ce territoire vaste comme l'Europe, éloigné de la métropole et dont le statut d'autonomie implique une articulation très spécifique avec le Pays, chacun de vous doit avoir la conviction que, par son action, il contribue, à consolider l'Etat, son autorité, sa légitimité et, ainsi, à conforter la République elle-même et à servir ses valeurs auxquelles nous sommes tous si attachés. On ne saurait ici

¹ Les conditions d'ancienneté sont les suivantes, avec une particularité pour la Polynésie française, où l'ancienneté des services est **réduite du tiers du temps** des services salariés effectués hors du territoire métropolitain par les travailleurs de nationalité française résidant en Outre-Mer ou à l'Étranger.

servir l'Etat et la République comme on le fait en métropole, tant le contexte et les circonstances sont différents.

Ces valeurs du service public ne sont pas que des concepts. Elles doivent s'incarner, chaque jour, dans nos actions.

Permettez-moi, donc, mesdames et messieurs les récipiendaires de vous remercier pour votre action, dans vos domaines respectifs, et ils sont nombreux.

Cette cérémonie permet, en effet, de nous rappeler le rôle de l'Etat en Polynésie française et la diversité des métiers exercés au sein du Haut-Commissariat.

Mesdames et messieurs les récipiendaires, vous êtes dix-neuf et vous représentez les fonctionnaires en activité et ceux en retraite après de longues années de bons et loyaux services, à la fois dans :

- les fonctions « régaliennes » au sein du CABINET, section protocole comme Mmes Lydia TURI (Grand Or) et Tania TOOMARU (Argent) ou au sein de la DIRAJ comme M. Léon VAKI (Grand Or) ;
- les fonctions « support » au sein de la DMME comme Mme Suzanne TEHURITAU (Grand Or) aux ressources humaines ou Mme Joséphine AH MANG (Or) au bureau des budgets, ou Mme Caroline BUIILLARD (Grand or) et Messieurs Jean-Claude GOODING (Vermeil) et Michel FELIPE (Argent) au SSIC, ou Mmes Teiau POIHIPAPU (Grand Or), Sophie APEANG (Grand Or) et M. Benjamin ROIRO (Argent) au BPI ;

- enfin auprès des résidences et de l'Intendance, Mmes Colette PAOFAI (Grand Or), Rose PAUTU (Or), Thérèse PAMBRUN (Or) et Catherine AH-LO (Or) et Mmes Marie Brigitte TEANINIURAITEMOANA (Grand Or) et Yvette TEATA (Grand Or), et Messieurs René TAUIRA (Grand Or) et Richard DESCHAMPS (Or).

Votre présence témoigne, certes, de votre attachement au Haut-Commissariat, mais également, de votre capacité d'adaptation à une administration qui se modernise pour mieux répondre aux besoins des usagers. Notre inscription dans une démarche de labellisation, Marianne ou Qualipref 2.0, nous oblige à remettre en question nos procédures et nos habitudes, à évaluer nos pratiques, pour être plus performants dans notre service aux usagers, et vous en êtes les acteurs de tous les jours.

Cette distinction vous oblige aussi. Vous êtes des personnels formés, aguerris et votre responsabilité est d'être exemplaires et d'accompagner les plus jeunes d'entre nous : je pense, par exemple, à nos collègues lauréats des récents concours qui seront réunis la semaine prochaine en séminaire et qu'il faudra nécessairement aider dans leur apprentissage administratif. Soyez proches d'eux, aidez-les, conseillez-les, montrez-leur le chemin. Puissent-ils être aussi assidus et aussi fidèles que vous au service public et à l'Etat.

Je veux encore souligner le bel esprit d'équipe qui anime nos agents et parmi eux les récipiendaires réunis aujourd'hui, esprit d'équipe que le récent regroupement des services sur ce site, favorise.

Sans grossir le trait, je peux dire que je suis fier d'être à vos côtés en Polynésie française et j'associe à cette fierté les membres du corps préfectoral, et en particulier le Secrétaire général qui veille, au quotidien, à la qualité du dialogue au sein de notre maison.

C'est donc avec plaisir que je prononcerai la formule de circonstance :

« Mesdames, messieurs les récipiendaires, je vous remets la médaille d'honneur du travail. »